

ACCORD CADRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

Société :
RCS de : n°
Capital social (*en euros*) :
Siège social :
Déclaration d'activité de formation n°
Représentée par :
Qualité :
Téléphone : Télécopie :
E-mail :
Ci-après dénommée : «le Prestataire »

D'une part.

ET :

Entité :
Siège social :
Représentée par :
Qualité :
Téléphone : Télécopie :
E-mail :
Ci-après dénommée : « le Client »

D'autre part,

ARTICLE 1 - PREAMBULE

Le Prestataire exerce une activité de prestataire de formation professionnelle depuis le Le Prestataire est déclaré en sa qualité d'organisme de formation auprès de la direction départementale du Travail sous le n° Il dispose de collaborateurs salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel deEuros dont% en France. L'activité du Prestataire se concentre dans les branches suivantes :

Exemples :

- 1. Multimédia : conception, développement, hébergement d'applications Internet ;*
- 2. Informatique et Maintenance : développement, gestion des systèmes d'information ... ;*
- 3. Conseil et Ressources Humaines : conseil, placement ... ;*

Le Client, conscient de la constante évolution des techniques dans le domaine de et de la nécessaire maîtrise des nouveaux outils, souhaite assurer à son personnel des compétences et une formation continue, régulière et de qualité dans le domaine suivant

Pour mettre en place ce dispositif annuel de formation professionnelle, le Client s'est adressé au Prestataire pour l'assister tant au niveau de la mise en œuvre des actions de formation professionnelle que du conseil dans le développement de son plan annuel de formation.

Le présent Accord-cadre a pour objet la formalisation des objectifs du Client et de mettre en place le partenariat des Parties. Il constitue le document de références des Parties et se substitue à tous autres documents écrits ou échanges verbaux antérieurs à sa signature.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

Les formations proposées aux Salarié du Client visent à perfectionner leurs compétences dans les domaines suivants :

Exemples :

- 1. Perfectionnement en anglais ;*
- 2. Organisation et Management ;*
- 3. Administration de bases de données ;*

Pour atteindre ces objectifs, le Prestataire met en place formations annuelles d'une durée de jours chacune divisées en modules :

Module 1 :

- Titre de la formation :

Signatures :

Page 2 |

- Durée :
- Intervenant :
- Lieu d'intervention :
- Nombre de participants :
- Public visé :

Module 2 :

- Titre de la formation :
- Durée :
- Intervenant :
- Lieu d'intervention :
- Nombre de participants :
- Public visé :

Conformément au Code du travail, l'atteinte des objectifs fixés doit faire l'objet, par le Prestataire, d'une évaluation pendant ou au terme des modules de formation. La procédure d'évaluation se fait sous la forme de Questionnaires à Choix multiples, grille d'évaluation, travaux pratiques ou tests de contrôle des connaissances, fiches individuels d'évaluation ou

[Télécharger ce modèle d'Accord Cadre de formation professionnelle ici](#)